



INSTITUTION SAINTE-PROCULE

Maternelle - Primaire - Collège - Lycée - Prépa



10 Rue des Augustins

03800 GANNAT

☎ 04 70 90 01 12

☎ 04 70 90 31 90

dir.steprocule03@orange.fr

GANNAT, le 12 Janvier 2015

*Avec votre taxe d'apprentissage 2015, aidez-nous à former nos jeunes
pour un accès aux métiers du médical et du social*

Madame, Monsieur,

Notre lycée prépare nos élèves au Baccalauréat ST2S comportant des enseignements obligatoires à caractère technologique comme la Biologie Humaine, les Sciences Physiques et les Sciences Sanitaires et Sociales, enseignements ouvrant droit au reversement de fonds issus de la taxe d'apprentissage.

Les élèves de cette série doivent réaliser de nombreux travaux pratiques en laboratoire avec du matériel spécifique et adéquat. Ils ont besoin d'outils pédagogiques tels l'informatique mais aussi de sorties d'études de milieux professionnels ou d'interventions de professionnels ou de conférenciers.

Grâce à la contribution d'entreprise comme la vôtre, nous permettons aux élèves de bénéficier de conditions d'études favorables à leur formation et obtenons depuis plusieurs années plus de 88% de réussite au bac ST2S (résultats souvent supérieurs à la moyenne académique).

Chaque année, nous nous efforçons de moderniser nos équipements informatiques et notre matériel propre à la pratique expérimentale en laboratoire. Nous veillons aussi à organiser des visites et des interventions permettant à nos élèves la découverte du quotidien d'une personne en activité professionnelle. Enfin, la perception de fonds issus de cette taxe nous permet, conformément au BOEN n°7 du 5 février 2007, de couvrir en partie certaines dépenses de fonctionnement inhérentes au Lycée.

Le baccalauréat ST2S prépare les jeunes aux domaines de la santé et du social. Beaucoup d'entre eux seront les infirmiers, aides-soignants et autres éducateurs ou conseillers en éducation familiale et sociale de la France de demain. C'est pourquoi votre contribution n'est pas anodine, ni inutile; elle participe immanquablement à l'intérêt général.

Par avance, nous vous remercions de votre soutien quel qu'il soit et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus reconnaissants.

Le Chef d'établissement,
Claudine RUTILY

Institution Ste Proculle
Rue des Augustins
03800 GANNAT